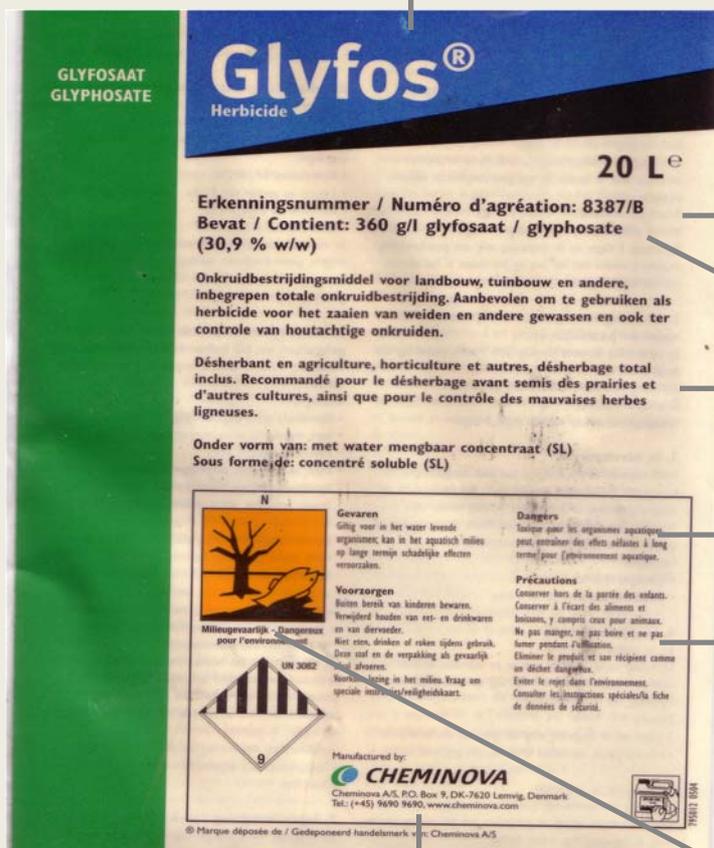


Nom commercial



Numéro d'agrément
XXXX/B ou XXXX/P

Substance active

Type de produit

Phrases de risque

Conseils de prudence

Pictogramme de danger

Coordonnées du fabricant,
du distributeur ou
de l'importateur

L'étiquette contient également toute une série d'indications pour l'usage, les doses d'emploi ainsi que des conditions particulières d'application...

Différents exemples du « Glyphos »

Remarque

La dose agréée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur, par exemple dans les programmes de désherbage par mini-doses (FAR en betteraves). La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'application, ni la réduction du délai avant la récolte.

7. Contre les rejets des souches d'arbres et des buissons

Pour lutter contre les rejets des souches d'arbres et des buissons, badigeonner ou pulvériser localement la surface sciée.
Dose : 100 ml / 5 l d'eau pour 100 m²
Attention: Durant la pulvérisation des souches d'arbres ou des buissons, ne pas toucher la végétation environnante.
Le délai extrême d'utilisation: 7 jours avant de pâturer ou ensiler.

En cas de suspicion d'ingestion, avertir un médecin et appeler le Centre Antipoison (tél. : 070/245.245).

Une hospitalisation est indiquée pour des petits enfants ou si plus de 0,5 ml par kg de poids corporel a été absorbé.

EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT

L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, doit être rincé à l'eau suivant un système manuel (trois agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de ce nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet.

Diluer les surplus de traitement environ 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer, ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.

INDICATIONS CONCERNANT LES PREMIERS SECOURS

Après absorption par la bouche :

- Le patient reste généralement tout à fait conscient : lui donner de l'eau à boire pour diluer le produit; demander alors au médecin ou au Centre Antipoison s'il est indiqué de provoquer des vomissements;
- Si la victime est somnolente ou a perdu connaissance : NE PAS la faire boire; NE PAS la faire vomir. Coucher le patient sur le côté, la tête un peu plus basse que le corps. Retirez de la bouche le dentier et les vomissures éventuelles.

Après contact avec les vêtements et la peau :

- Enlever les vêtements souillés : laver les cheveux et la peau à fond à l'eau et au savon. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Après éclaboussures dans les yeux :

- Bien ouvrir les paupières et rincer abondamment durant 10 minutes sous un jet d'eau modéré;
- Consulter un ophtalmologue si les symptômes persistent.